

King of Prussia
to

Duke of York

Feb. 19th 1783 or 1785

For reply See 96071

(in Box Apr. 1785 -

Sep. 1787

Note.

Par un Sentiment de Confiance et d'Amitié toute particulière, Sa Majesté Prussienne desire, que Son Altesse Royale Monsieur le Duc d'York soit informé de l'Etat critique dans lequel l'Allemagne se trouve, pour être à même d'exposer aux Yeux de Sa Majesté Britannique les Projets que l'Empereur forme contre la Constitution de l'Empire.

Il est connu que les Prétentions par rapport à la libre Navigation sur l'Escaut n'ont été suspendues que par le Projet du Troc de la Baviere contre le Brabant. L'on prétend savoir que Sa Majesté Impériale ne se borne point à cet Objet, déjà très considerable par lui-même, elle veut encore troquer l'Archevêché de Saltzbourg contre le Duché de Luxembourg & le Limbourg

5
Limbourg; l'Opposition de la
France n'est que très-foible, aux
Infractions des Traités qu'elle a
garantie, et il paraît que dans une
crise si dangereuse, l'Allemagne
n'a de Ressources que dans une
Union entre les Princes, qui
composent ce vaste Empire.

La Majesté Prussienne espere
d'unir à la Voix Electorale de
Brandebourg, celle de Saxe, de
Mayence, et de Treves, et la
Majorité dans le College Electoral
seroit decisive, si La Majesté
Britannique, en conséquence des
Sentimens Patriotiques qu'Elle a
toujours fait paraître, voulût
accéder à cette Union & faire
concerter, en Sa Qualité d'Electeur,
les Mesures, les plus propres, pour
opposer, à la Diète, une Barriere
solide aux Projets de la Cour de
Vienne, qui ne sont fondés que sur
le peu d'Union qui règne

malheureusement

malheureusement dans l'Empire.
 Sa Majesté Prussienne observe
 encore, que si contre toute Attente
 ce funeste Troc devait avoir lieu,
 que l'Angleterre ne pourroit
 envisager la Hollande que comme
 une simple Province de la France.
 Ce sont ces Considérations que Sa
 Majesté Prussienne souhaite
 que Son Altesse Royale
 Monsieur le Duc d'York fasse
 parvenir à Sa Majesté Brit-
 tannique, et qu'Elle se flatte
 de voir faire l'Effet que la
 Conjoncture actuelle des Affaires
 demande pour la Conservation
 de la Constitution de l'Empire,)
 le 19 de fevrier 1785.

19 Feb. 1983
1985